Fabrice Epstein

Women Music & Justice

Une histoire judiciaire de la musique au féminin

Quel est le point commun entre Taylor Swift, Ke$ha ou Aya Nakamura ?

Nombreuses sont les artistes féminines qui ont dû saisir la justice pour défendre leur œuvre, leurs voix, leurs corps. De la pop au R'n'b, des légendes aux nouvelles icônes, l'histoire des femmes dans la musique ne se raconte pas uniquement sur scène. Elle s'écrit aussi dans l'ombre des salles d'audience et des cabinets d'avocats où se confrontent chanteuses, maisons de disques puissantes et managers voraces. Plagiat, harcèlement, tutelle artistique ou conflit financier, les artistes féminines n'échappent pas aux affrontements judiciaires. Derrière l'image de la pop-star, les relations entre industrie musicale et chanteuses sont bien souvent asymétriques.

Fabrice Epstein revisite les procès, scandales et combats judiciaires qui ont façonné l'histoire des femmes dans l'industrie musicale. À travers des figures comme Britney Spears, Beyoncé ou Madonna, il raconte une autre histoire de la musique, faite de domination et de lutte pour les droits des artistes féminines.

la manufacture de livres

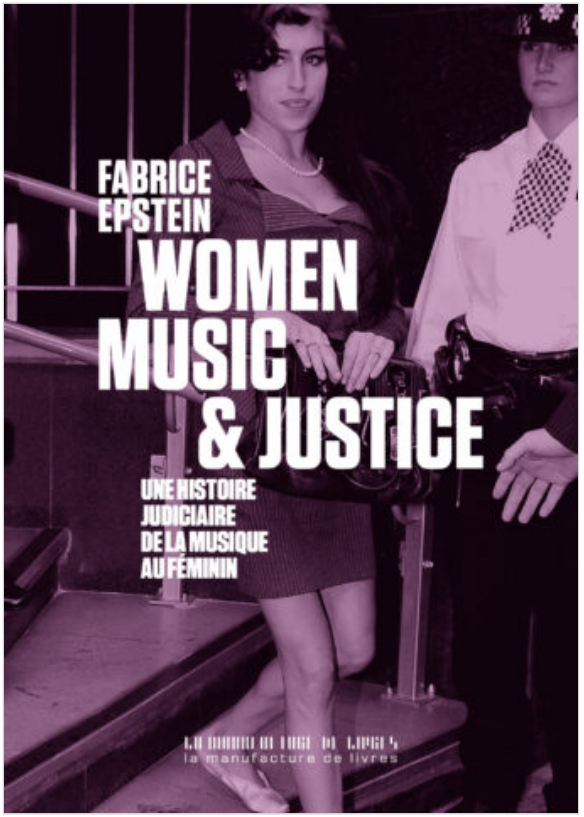

26 NOVEMBRE 2026

296 pages / 27,00 € / document illustré

ISBN 978-2-3855-3228-4

CONTACT LIBRAIRIE

Alice Martin

alice.martin@lamanufacturedelivres.com

CONTACT PRESSE

Camille Paulian

camille@trames.pro

LES POINTS FORTS

- Un document illustré par de nombreuses photographies
- Après *Rock'n'roll Music Justice* et *Black Music Justice*, le troisième ouvrage de Fabrice Epstein sur le monde de la musique face à la justice
- Des affaires judiciaires majeures et incontournables de la pop culture impliquant Rihanna, Aretha Franklin, Céline Dion, Amy Winehouse…

L'AUTEUR

Fabrice Epstein est avocat au barreau de Paris depuis 2007. Il a co-créé le cabinet Saul Associés, boutique parisienne de droit des affaires, spécialisé en conseil et contentieux. Depuis 2020, il est chroniqueur pour le magazine *Rock&Folk*, animant la rubrique « Et justice pour tous. » Il collabore également à l'Arche. Enfin, il enseigne l'éloquence à l'ESSEC, l'ESCP et la Prépa Autrement.